

Quand les entreprises soutiennent la culture

Le Festival Cabaret Vert, dont la deuxième édition s'est déroulée les 1, 2 et 3 septembre 2006, a accueilli plus de 15 000 visiteurs à Charleville-Mézières. Cette manifestation a bénéficié du soutien financier et matériel de nombreuses entreprises ardennaises et de la CCI des Ardennes. Un mécénat exemplaire dans le département.

Créé en 2005 par l'Association FLAP, présidée par Julien Sauvage, le Cabaret Vert est un festival dédié aux musiques actuelles. Le succès de la première édition a encouragé l'ouverture du festival à d'autres formes d'expressions artistiques. Le Cabaret Vert est devenu un festival de festivals : scènes musicales, bandes dessinées, spectacles vivants, courts métrages, graff et toutes expressions culturelles.

Parallèlement, le Cabaret Vert associe la découverte des produits de terroir et la promotion d'associations d'initiatives citoyennes locales ou nationales.

Une démarche collective ardennaise

Dans le cahier des charges qui le lie à ses bailleurs de fonds publics et à ses mécènes, le Cabaret Vert s'est engagé à promouvoir et à utiliser dans ses actions les produits

fabriqués par les entreprises ardennaises. Sur le site, bénévoles, festivaliers et artistes se restaurent de produits locaux : cidre, jus de pomme, bières ardennaises, pâtés en croute, etc.

Les matériaux, les fournitures et les éléments de décor sont fournis par des entreprises locales. Ainsi, tous les prestataires sont des partenaires. A noter également le soutien de l'Armée pour la sécurisation des flux. La mobilisation générale des acteurs locaux est exceptionnelle et concourt au dynamisme du territoire. Les chefs d'entreprises ont pris conscience de l'intérêt de ce festival annuel en matière d'attractivité et de valorisation des Ardennes, notamment auprès des jeunes ardennais sensibles à l'image de leur département.

Pérenniser le Cabaret Vert

Avec plus de 15 000 entrées, le succès popu-

laire du Cabaret Vert le place en tête des événements d'envergure des Ardennes, au même titre que les Fêtes médiévales de Sedan par exemple.

La CCI des Ardennes a soutenu l'organisation du festival dès la première édition en lui octroyant une aide de 1 500 euros. Cette année, 3 000 euros ont été attribués. Pour la troisième édition du Cabaret Vert, la CCI devrait réduire son soutien direct, mais aider l'association à promouvoir le Cabaret Vert auprès de tous les ressortissants afin de mobiliser d'autres financements.

La mobilisation des ressortissants

- Budget total du festival : 340 000 euros
- Soutiens financiers :
 - Subventions publiques : 100 000 euros soit 30% du budget total
 - Mécénat : 85 000 euros soit 25% du budget total
- 50 entreprises ardennaises partenaires du Cabaret Vert
- Recettes prévisionnelles (entrées, produits dérivés et restauration sur place) : 155 000 euros soit 45 % du budget total.



■ échos

Un budget supplémentaire de près d'un demi-million d'euros

Un excédent de gestion en 2005 du service général constitue l'apport d'un budget supplémentaire de 460 403 euros en 2006.

Le budget supplémentaire voté lors de l'assemblée générale du 25 septembre va permettre la mise en place des actions suivantes : la mise en place du dispositif d'intelligence territoriale, l'acquisition et la mise en œuvre de

la plateforme collaborative Ecobiz (189 506 euros), la réalisation du SFIA (32 008 euros) ou l'étude sur le tourisme fluvial (54 484 euros).

A noter : le taux de 0,952% est le plus bas de la région Champagne-Ardenne

et un des plus bas de France (moyenne nationale : 1,17%). C'est une volonté des élus que de montrer l'exemple et ne pas augmenter le taux de pression fiscale sur les entreprises ardennaises.